Un plan économique et une stratégie industrielle
en faveur des travailleuses et travailleurs

Mémoire au Comité permanent des finances dans le
cadre de la consultation sur le budget fédéral 2025

Octobre 2024

# À propos d’Unifor

Unifor est le plus grand syndicat du secteur privé au Canada, représentant 320 000 travailleuses et travailleurs dans tous les principaux secteurs de l’économie, notamment la fabrication de pointe, les ressources naturelles, les transports, les communications, ainsi que les secteurs des services publics et privés. Au nom de ces membres, de leur famille et de leur communauté, Unifor se réjouit de l’occasion qui lui est donnée de partager un sommaire des propositions en vue du budget de 2025.

# Stratégies industrielles

## Renforcer l’industrie canadienne de l’aérospatiale

L’industrie canadienne de l’aérospatiale offre des avantages économiques substantiels et de bons emplois syndiqués à l’économie. Les travailleuses et travailleurs de l’aérospatiale veulent s’assurer que le Canada maintient et développe son statut de nation de premier plan en aérospatiale.

Unifor recommande au gouvernement :

* de concevoir une stratégie nationale pour l’industrie de l’aérospatiale en tenant compte de la contribution importante et multipartite des parties prenantes, y compris des syndicats;
* d’établir un programme d’investissement industriel bien capitalisé, à long terme et flexible, consacré à l’industrie canadienne de l’aérospatiale;
* de maximiser le contenu canadien dans tous les marchés publics liés à l’aérospatiale.

## Assurer un soutien continu à l’industrie automobile canadienne

Les investissements historiques réalisés dans la production de véhicules électriques et de batteries, ainsi que dans le traitement des matériaux de batteries, témoignent de l’importance pour le gouvernement d’élaborer une politique d’investissement active afin de développer l’industrie et de créer de bons emplois. Le Canada doit poursuivre le développement de l’industrie automobile et de sa chaîne d’approvisionnement, ainsi que soutenir les travailleuses et travailleurs vulnérables dans le cadre de la transition.

Unifor recommande au gouvernement :

* de recapitaliser et de réorienter le Fonds stratégique pour l’innovation afin de soutenir les investissements axés sur la transition dans l’industrie des pièces d’automobiles;
* d’augmenter le rabais maximal du programme d’incitatifs pour l’achat de véhicules zéro émission à 10 000 $, de prolonger le programme au moins jusqu’au 31 mars 2030, et d’établir un réseau de recharge de référence d’au moins 1 chargeur pour 10 véhicules routiers électriques.

## Protéger les travailleuses et travailleurs forestiers et investir dans le secteur forestier canadien

Les travailleuses et travailleurs forestiers vivent des perturbations sans précédent en raison des incendies de forêt, de l’accès incertain aux ressources, des fermetures d’usines, de la volatilité des prix des marchandises, du différend non résolu sur le bois d’œuvre et des répercussions à venir des mesures de protection de l’habitat faunique. Le gouvernement fédéral doit aider la main-d’œuvre à s’adapter à cet environnement difficile et à développer l’industrie pour qu’elle contribue à l’économie à faible émission de carbone du Canada.

Unifor recommande au gouvernement :

* d’élaborer une stratégie industrielle globale axée sur la création d’un secteur forestier durable et à valeur ajoutée, et de créer un conseil multipartite du secteur forestier afin d’assurer le dialogue et les rajustements nécessaires;
* d’accroître le financement et les initiatives interministérielles coordonnées qui soutiennent la main-d’œuvre et les communautés forestières touchées;
* d’augmenter les incitatifs pour faciliter la transition de l’industrie vers des pratiques durables et d’accélérer sa conversion vers une production diversifiée et à valeur ajoutée.

## Investir dans les transports publics

Une crise financière continue de sévir dans le secteur des transports publics locaux face à une population grandissante et à la transition nécessaire vers la décarbonisation. Le gouvernement fédéral doit contribuer aux coûts de transition et de mise à niveau des infrastructures.

Unifor recommande au gouvernement :

* d’engager immédiatement le financement nécessaire pour le remplacement des wagons de métro de la ligne 2 de la Commission de transport de Toronto, notamment en exigeant des engagements quant au matériel fabriqué au Canada;
* d’élargir le soutien des infrastructures pour s’assurer que les exploitants publics conservent la pleine propriété publique des transports en commun, et de s’assurer que les subventions aux infrastructures ciblent la maintenance différée et les améliorations planifiées;
* de fournir un soutien financier direct aux petites municipalités pour les demandes de subventions et l’établissement de marchés publics;
* d’élaborer des processus d’approvisionnement dirigés par le gouvernement fédéral pour les véhicules de transport en commun afin de permettre aux organismes de transport en commun de tirer parti de l’approvisionnement collectif et de se concentrer sur la maximisation des avantages économiques des véhicules de transport en commun fabriqués au Canada.

## Assurer un accès équitable à Internet haute vitesse et à de bons emplois dans le secteur des télécommunications

# Le service Internet haute vitesse est un service essentiel qui permet à la population de participer pleinement à la société et d’accéder aux services publics. Le financement public de l’infrastructure à haute vitesse a été attribué à divers fournisseurs de télécommunications, mais ces investissements n’ont pas été assortis d’exigences en matière d’emplois locaux de qualité ou de limites à la délocalisation et à la sous-traitance.

Unifor recommande au gouvernement :

# de mettre en œuvre une législation exigeant que les entreprises de télécommunications recevant des fonds du gouvernement fédéral rendent compte publiquement de toutes les activités confiées en sous-traitance, tant à l’échelle nationale qu’à l’étranger;

# de garantir l’accès universel à des plans de service Internet sans fil et à haute vitesse abordables.

## Investir dans la sécurité ferroviaire et maintenir le caractère public de VIA Rail

En priorisant la réduction des coûts et les profits plutôt que la sécurité et la qualité du service, la vie des travailleuses et travailleurs et des usagers du transport ferroviaire au Canada est en danger. La privatisation de VIA Rail n’améliorera pas le transport ferroviaire. En privilégiant les technologies qui remplacent la main-d’œuvre plutôt que la sécurité, des blessures, des retards et des décès sont prévisibles.

Unifor recommande au gouvernement :

* de mettre sur pied un groupe de travail fédéral comprenant des syndicats afin d’élaborer des règlements pour orienter les transitions technologiques rapides de l’industrie, en veillant à ce que la technologie bonifie l’emploi plutôt que d’essayer de remplacer la main-d’œuvre;
* de financer l’application de ces règlements;
* d’élaborer un programme de financement complet pour VIA Rail afin de soutenir l’expansion des services ferroviaires publics de passagers au Canada, détenus et exploités par des entités publiques et régis par une loi sur VIA Rail.

## Stabiliser le transport aérien

Le système de transport aérien du Canada a connu un chaos opérationnel au cours des dernières années. Le personnel et les voyageurs méritent mieux. L’amélioration des conditions de voyage passe par une amélioration significative des conditions de travail.

Unifor recommande au gouvernement :

* d’exiger des autorités aéroportuaires, en collaboration avec les syndicats, qu’elles établissent un « salaire de subsistance » comme plancher de revenu pour tous les travailleurs et travailleuses des aéroports;
* de s’attaquer à l’escalade du harcèlement et de la violence dont sont victimes les travailleuses et travailleurs de première ligne en adoptant des règlements, des protocoles et des procédures ciblés;
* d’interdire explicitement la quête de rentabilisation des aéroports canadiens.

## Soutenir une politique énergétique relative au contenu canadien

Le gouvernement fédéral a besoin d’une politique d’investissement dans le secteur de l’énergie qui soutient les solutions énergétiques conçues au Canada pour l’économie et le climat uniques du Canada.

Unifor recommande au gouvernement :

* de réduire les émissions qui alimentent le changement climatique et sont nocives pour la santé humaine en encourageant l’entretien et la modernisation des infrastructures afin de réduire les fuites de méthane et d’autres émissions dans les chaînes d’approvisionnement de pétrole, de gaz et de produits chimiques, et en poursuivant les investissements dans les technologies de captage et de stockage du carbone afin d’atténuer les émissions provenant des infrastructures existantes;
* d’accroître l’investissement fédéral et public dans les énergies à faible teneur en carbone pour :
	+ mettre en place une chaîne d’approvisionnement nucléaire sécuritaire à l’échelle nationale, en veillant à ce que toute nouvelle production d’énergie nucléaire utilise des technologies et des matériaux canadiens et crée des emplois au Canada dans les domaines de la technique, de la surveillance, du développement et de la sécurité;
	+ établir de nouveaux partenariats entre les conseils de recherche industrielle canadiens et l’industrie en vue de créer des emplois dans des projets chimiques et gaziers, notamment dans les domaines de l’hydrogène, de l’ammoniac, des biocarburants et de la production de matières plastiques à l’aide de procédés à faible teneur en carbone.

## Éliminer l’échappatoire fiscale en matière de publicité et protéger les journalistes contre le harcèlement

Unifor salue les récents efforts du gouvernement fédéral pour résoudre la crise dans le secteur des médias au Canada, mais il doit en faire davantage pour soutenir les travailleuses et travailleurs des médias et accroître l’accès aux nouvelles locales.

Unifor recommande au gouvernement :

* de légaliser et d’encourager les dotations philanthropiques en journalisme à tout organisme de presse qualifié;
* d’explorer les options pour permettre aux coopératives de presse d’employés ou de citoyens d’opérer en tant qu’organismes sans but lucratif;
* d’éliminer l’échappatoire fiscale en matière de publicité en procédant à une réforme de l’article 19 de la *Loi de l’impôt sur le revenu* afin d’étendre les règles limitant la déductibilité fiscale des dépenses publicitaires aux médias étrangers en ligne;
* d’adopter des lois, des règlements et des politiques visant à mieux protéger les journalistes contre le harcèlement et les abus.

## Développer l’industrie minière canadienne

Il est nécessaire de développer l’industrie minière canadienne pour soutenir le développement de produits énergétiques propres, notamment la chaîne d’approvisionnement nationale en batteries pour véhicules électriques, et créer de nouveaux emplois. Le gouvernement doit s’assurer que la demande croissante pour les ressources naturelles du Canada est satisfaite, respecte des normes de durabilité rigoureuses et est coordonnée avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada.

Unifor recommande au gouvernement :

* de financer l’adoption de sources d’énergie renouvelable pour les mines hors réseau, tout en soutenant la recherche et le développement de sources de carburant de remplacement;
* de combler les lacunes en matière d’infrastructures essentielles, comme le transport et l’approvisionnement énergétique, afin de soutenir la production durable de minéraux critiques;
* de moderniser les processus réglementaires afin de réduire les retards inutiles dans l’approbation des projets et de soutenir les projets clés.

## Améliorer les normes dans le secteur du transport routier

Les travailleuses et travailleurs du secteur du transport routier, notamment les chauffeuses et chauffeurs de camion, de taxi, de covoiturage et de livraison ainsi que les professionnels de la logistique, ont besoin de lois du travail et de normes d’emploi justes et équitables. L’accès à des services sûrs et propres, comme des toilettes, est important pour la santé et la sécurité des conductrices et conducteurs.

Unifor recommande au gouvernement :

* d’exiger que le ministère fédéral des Transports collabore avec les ministères provinciaux des Transports pour favoriser les investissements dans des aires de repos et de stationnement sécuritaires supplémentaires pour les conductrices et conducteurs de longue distance de poids lourds en région;
* de soutenir et de financer une autre solution d’assurance à bas prix dans le secteur du transport routier privé, y compris les taxis.

# Mesures de soutien à la transition et de stabilisation économique

## Financer et mettre en œuvre des transitions viables vers des emplois durables

Le Plan provisoire pour des emplois durables et la *Loi canadienne sur les emplois durables* sont les premières mesures ciblées du Canada visant à protéger les travailleuses et travailleurs touchés par les mesures relatives au climat et à la biodiversité. Pour atteindre ses objectifs, le programme nécessitera un financement direct et spécifique.

Unifor recommande au gouvernement :

* de mettre en place un Fonds de transition juste qui permet une gamme de réponses à la transition pour soutenir les travailleuses et travailleurs touchés par la décarbonisation, les changements technologiques, la protection des habitats fauniques et de la biodiversité, et le changement climatique.

## Entreprendre une réforme de l’assurance-emploi

L’assurance-emploi est le plus important stabilisateur économique pour les travailleuses et travailleurs en période de perte d’emploi, de formation ou de transition. Cependant, le régime est inaccessible à la majeure partie de la population canadienne.

Unifor recommande au gouvernement :

* d’abaisser le critère d’admissibilité variable et le seuil d’admissibilité à 360 heures;
* d’offrir 50 semaines de prestations régulières d’assurance-emploi dans toutes les régions;
* d’éliminer la limite de 50 semaines pour les prestations spéciales combinées et d’étendre la période de référence à 104 semaines;
* d’augmenter le taux de remplacement du revenu à 75 % et de relever le plafond de la rémunération assurable.

## Investir dans les programmes d’adaptation de la main-d’œuvre

Le financement offert par le gouvernement fédéral dans le cadre des ententes sur le développement du marché du travail a permis à Unifor de soutenir les membres déplacés qui ont perdu leur emploi ou dont l’emploi a subi une transition. Le financement continu de ces initiatives, comme les centres d’adaptation de la main-d’œuvre, est impératif pour préparer les futures transitions.

Unifor recommande au gouvernement :

* d’exiger des provinces et des territoires qu’ils négocient des ententes avec les syndicats dans le cadre des programmes consultatifs d’adaptation de la main‑d’œuvre lors de la fermeture de milieux de travail, et d’augmenter le financement des ententes sur le développement du marché du travail;
* de mettre sur pied le conseil tripartite proposé sur l’assurance-emploi, lequel serait composé de représentantes et représentants des syndicats, des employeurs et du gouvernement, afin de garantir une utilisation appropriée et cohérente des fonds fédéraux destinés aux centres d’adaptation.

## Résoudre la crise du logement

Unifor soutient les efforts renouvelés du gouvernement fédéral au chapitre du logement, en particulier comme l’énonce le budget fédéral de 2024. Toutefois, il faut en faire davantage pour résoudre la crise du logement au Canada.

Unifor recommande au gouvernement :

* de veiller à ce que les fonds destinés à la lutte contre les campements soient réservés aux municipalités qui adoptent une approche « fondée sur les droits »;
* d’accroître les investissements dans les logements hors marché, y compris les logements sans but lucratif et les coopératives d’habitation, dans le but de créer davantage de logements très abordables;
* d’améliorer la conception de diverses mesures de soutien du revenu et d’en augmenter le financement, notamment en révisant la nouvelle Prestation canadienne pour les personnes handicapées afin d’empêcher la récupération d’autres aides vitales.

# Recettes et services publics

## Créer un régime d’assurance-médicaments universel et complet

Le projet de loi C-64, la *Loi concernant l’assurance médicaments*, a jeté les bases du régime d’assurance-médicaments universel et introduit la première phase de couverture des médicaments et des dispositifs de contraception et contre le diabète. Le gouvernement fédéral doit s’appuyer sur ces progrès.

Unifor recommande au gouvernement :

* d’établir le cadre d’un régime complet d’assurance-médicaments et de commencer à le mettre en œuvre dès que possible. Le régime d’assurance‑médicaments pleinement réalisé doit respecter le principe d’universalité, qui comprend un système à payeur unique financé et administré par l’État.

## Améliorer la surveillance des dépenses en santé

Les provinces s’appuient de plus en plus sur des fournisseurs de services du secteur privé pour fournir des services de soins de santé, une situation qui est inacceptable. Chaque dollar de profit réalisé par les exploitants représente un dollar qui n’est pas directement affecté aux soins de première ligne.

Unifor recommande au gouvernement :

* de respecter le principe d’universalité énoncé dans la *Loi canadienne sur la santé* et de surveiller les dépenses provinciales en matière de santé;
* de veiller à ce que les transferts fédéraux contribuent à accroître les capacités dans le cadre public existant;
* de s’attaquer à la pénurie de main-d’œuvre en élargissant les programmes d’exonération de remboursement des prêts étudiants pour les professionnels de la santé.

## Réorienter les soins de longue durée pour améliorer les services offerts aux personnes âgées

Le gouvernement doit jouer un rôle plus important pour veiller à ce que les besoins des personnes âgées dans les établissements de soins de longue durée soient satisfaits, en mettant notamment en place des mesures de financement et d’autres initiatives qui permettraient de réorienter les soins de longue durée en les éloignant des soins privés à but lucratif.

Unifor recommande au gouvernement :

* de fournir des transferts conditionnels aux provinces pour atteindre un certain nombre d’objectifs, notamment fixer des normes minimales de soins, mettre sur pied des établissements sans but lucratif et appartenant au gouvernement, éliminer progressivement les établissements de soins de longue durée à but lucratif, et élaborer des stratégies globales en matière de main-d’œuvre, en collaboration avec les organisations syndicales;
* de faire passer immédiatement Revera dans le giron public.

## Renforcer les capacités en matière de garde d’enfants

Unifor se réjouit de l’élaboration du régime national de garde d’enfants du Canada. Le gouvernement doit renforcer la capacité du système actuel en collaborant avec les provinces.

Unifor recommande au gouvernement :

* de maintenir les limites quant au nombre de places en garderie dans les centres à but lucratif afin de permettre la croissance du secteur des garderies sans but lucratif;
* d’élaborer une stratégie de recrutement et de maintien en poste qui tient compte de l’équité des salaires, des pensions et des conditions de travail et qui s’accompagne d’un engagement de financement de contrepartie;
* d’élargir le programme d’annulation des prêts étudiants à toutes les personnes qui choisissent de faire carrière en éducation de la petite enfance.

## Mettre en œuvre la réforme fiscale

Plusieurs modifications fiscales pourraient avoir un impact significatif sur la disparité des revenus et des richesses et l’accessibilité financière, tout en orientant les investissements vers l’atteinte des objectifs économiques du Canada.

Unifor recommande au gouvernement :

* d’étendre l’impôt sur les bénéfices exceptionnels, de le rendre rétroactif à 2021 et 2022, et de le rendre permanent;
* d’exiger des grandes sociétés multinationales qu’elles s’engagent dans un régime de déclaration pays par pays permettant une coopération internationale pour prévenir l’évitement fiscal;
* de mettre fin à l’exonération de l’impôt sur les bénéfices des sociétés de placement immobilier.

## Appliquer la *Loi sur l’équité en matière d’emploi* et la *Loi sur l’équité salariale*

La Commission canadienne des droits de la personne ne peut pas remplir adéquatement son mandat de surveillance des 5 000 milieux de travail couvrant 1,4 million d’employeurs visés par la *Loi sur l’équité en matière d’emploi* et la *Loi sur l’équité salariale*, ni appliquer ces lois ou en assurer la conformité selon l’enveloppe budgétaire actuelle.

Unifor recommande au gouvernement :

* d’accroître le financement pour embaucher du personnel chargé d’assurer la conformité et d’appliquer ces deux lois afin de garantir que le Canada atteint l’équité salariale et l’équité en matière d’emploi.

KT:tlsepb343